





POLITIQUE CULTURELLE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉMOCRACIE CULTURELLE

Dra. Lucina Jiménez López
Experte de la Commission Culture de CGLU
Novembre 2014
lucinaconarte2014@gmail.com

PROGRAMME DE LA VILLE DE MEXICO, VILLE PILOTE DU NOUVEL AGENDA 21

La croissance et la complexité de la vie au cœur de Mexico, l'une des plus grandes villes du monde, exigent de reconsidérer le rôle joué par le gouvernement local, à travers un secrétariat à la culture, dans le contexte du développement durable et du vivre ensemble. Il faut ainsi réfléchir à sa responsabilité, ses objectifs et ses stratégies en tant qu'institution responsable de promouvoir l'exercice des droits culturels d'une population diversifiée et multiculturelle, dans un contexte façonné par les inégalités.

L'inclusion de la ville de Mexico en tant que Ville-pilote du nouvel Agenda 21 en 2014 nous a permis de mener à bien cette réflexion dans la mesure où ceci nous a forcé à repenser la trajectoire de la politique publique locale. Nous nous sommes interrogés en particulier sur le rôle du secrétariat et des processus stratégiques que nous devons mettre en place afin de parvenir à une certaine cohérence entre ce qui est reflété dans notre Programme de développement et promotion de la culture 2014-2018, politique publique et les pratiques, réalités, problématiques et nécessités émanant des communautés, des villages et des secteurs, en qualité d'acteurs du développement culturel local. Surtout, ceci nous a aidés à définir des actions concrètes qui s'orientent vers la durabilité de la vie culturelle et le renforcement de la démocratie culturelle.

La ville de Mexico, de par son étendue géographique et sa population gigantesques, dans le contexte d'une ère technologique et d'expansion de l'activisme citoyen, nous porte à remettre en question l'idée même de territoire, en raison de son extension, de sa densité démographique, de sa diversité culturelle et linguistique, de la présence de communautés indigènes, des expressions urbaines, des réseaux technologiques et de son patrimoine culturel immense. Dans une mégalopole de ces caractéristiques, comptant 8 millions d'habitants et 6 millions de personnes de plus qui s'y déplacent chaque jour depuis les zones limitrophes, le local et le régional fusionnent au sein d'un champ d'action métropolitaine qui crée une tension entre le sens et les formes conventionnels d'envisager le développement et les droits culturels.

Nous pouvons donc conclure que, dans la ville de Mexico, le local acquiert des dimensions particulières à prendre en compte lors de l'élaboration des politiques publiques en matière de culture et de développement. Celles-ci supposent un nouveau rôle pour l'action publique en tant que promotrice de l'action citoyenne et que le travail des réseaux devienne une stratégie fondamentale de dynamisation de la participation sociale à ces politiques.

L'un des apports de la ville de Mexico au projet Ville-pilote du nouvel Agenda 21 est que nous partons de l'idée de la culture comme droit citoyen et élément essentiel de développement, notre attention devant donc se porter sur le développement culturel des communautés, en tant que colonne vertébrale de notre action. Nous avons constaté la nécessité répandue de chercher et favoriser un changement substantiel dans les formes d'interaction entre les différents acteurs des communautés (collectifs, groupes, créateurs, promoteurs culturels, jeunesse, société civile) afin de créer une relation fondée sur un dialogue qui puisse générer de véritables processus participatifs, s'appuyant sur une perspective de démocratie culturelle et de durabilité. La problématique reste de construire un nouveau modèle de gouvernance dans lequel l'institution culturelle puisse faire partie et contribuer aux processus transversaux de développement des communautés depuis des perspectives locales, en plaçant les habitants au centre du processus.

Un autre facteur que nous avons développé dans la pratique au cours de cette période a été la transversalité, entendue comme la relation que nous devons établir entre le secteur culturel et les entités gouvernementales qui développent, entre autres, les politiques publiques de travail, de développement économique et de développement social. Cette interaction nous a montré combien il était nécessaire que la culture entame un dialogue avec ces domaines afin de renforcer les processus culturels mêmes, ainsi que les processus qui se développent au sein du reste des institutions dans leur domaine respectif. La vision intégrale de développement (sans doute mieux comprise par les collectifs citoyens propres qui se consacrent au développement culturel des communautés) est fondamentale à la création de nouvelles formes de gouvernance et pour donner un vrai sens au développement durable.

Nous devons consolider les processus internes du secrétariat liés aux programmes qui, dans certains cas, doivent s'adapter à de nouveaux schémas de participation et de relation avec les communautés avec lesquelles ils dialoguent au niveau territorial, virtuel et métropolitain. Ces processus doivent également permettre de récupérer et de donner de la visibilité aux meilleures initiatives citoyennes qui travaillent pour la diversité, la créativité, l'inclusion sociale et la production culturelle selon une perspective de droits.

En nous appuyant sur les quatre axes définis pour le programme Mexico, Ville-pilote du nouvel Agenda 21 de la culture (Ville indigène, Développement culturel des communautés, Entreprises culturelles et Fabrique des arts et des métiers), nous évoquons ci-après les expériences des entreprises et de l'entrepreneuriat culturels, car elles constituent, selon nous, une bonne synthèse de ce qui a été précédemment évoqué et contribuent efficacement à la perspective de culture et de développement durable.

ENTREPRISES ET ENTREPRENEURIAT CULTURELS

Imagination en Mouvement, Entreprises et Entrepreunariat culturels est un programme établi en 2007 par le secrétariat à la culture de la ville de Mexico, dont l'objectif est de renforcer la création de nouvelles capacités entrepreneuriales dans le secteur artistique, culturel et du patrimoine dans la ville de Mexico ainsi que de consolider les entreprises, les collectifs et les autres modalités de gestion autonome et durable des processus culturels. En ce sens, ce programme constitue un apport spécifique et viable permettant aux gouvernements locaux de renforcer les bases de la production culturelle et artistique, de la gestion du patrimoine et créer de nouvelles formes de collaboration entre le gouvernement et la société civile.

Le Programme Général de Développement du District Fédéral 2013-2018 souligne l'importance de promouvoir le renforcement et le développement de projets à caractère transversal s'appuyant sur les principes de l'Agenda 21 de la culture dans toutes les politiques publiques locales et de développer des projets pour la cohésion sociale, la défense de la diversité et la promotion de la tolérance, la création de richesses et le développement des emplois créatifs, ainsi que l'élimination des inégalités en matière de formation et l'accès aux nouvelles technologies. Il insiste en particulier sur la nécessité d'« encourager la création et la consolidation d'entreprises culturelles qui contribuent au développement de l'industrie culturelle dans la ville de Mexico. »

Le programme reconnaît que la culture, dans l'écosystème correspondant, représente un domaine d'investissement et d'innovation qui peut contribuer au bien-être, à la création d'emplois et au renforcement de l'économie créative. De même, elle peut étayer la diversité culturelle, par la consolidation des bases de la création et de ses flux dans les chaînes de valeur. La professionnalisation du secteur est donc envisagée comme facteur indispensable de création d'emplois et d'amélioration de la qualité de vie non seulement de la communauté artistique et culturelle mais aussi des habitants de la ville.

Le Gouvernement du District Fédéral a été le premier gouvernement local à entreprendre une politique publique en matière de culture et de développement. Le secrétariat à la culture a élaboré le Programme Imagination en Mouvement, Entreprises et Entrepreunariat Culturels avec pour objectif de développer son potentiel et ses capacités d'entreprise, de gestion et de lien social ainsi que d'encourager la création de réseaux et d'alliances entre les artistes, les administrateurs, les techniciens et les artisans. Selon cette perspective, le Gouvernement de la ville développe la création de biens et services culturels porteurs de valeur et d'identité, en encourageant leur conception et leur production dans le cadre des droits culturels et de la démocratie culturelle.

Le Programme Imagination en Mouvement, Entreprises et Entrepreunariat Culturels est un exemple de politique publique locale, au niveau national, qui prend en compte les chaînes de valeur et les cycles productifs des différents domaines culturels, depuis la perspective de la durabilité, tout en renforçant les capacités de la société civile. À travers ce programme se sont consolidés des mécanismes pour la durabilité du secteur culturel, qui offrent les outils techniques et administratifs pour le développement et l'exécution de projets bénéficiant non seulement aux entrepreneurs mais également à la ville dans son ensemble, à partir de la création de nœuds de production, d'exposition, de diffusion, de commercialisation et d'appropriation sociale, ainsi que de réseaux ayant une incidence positive sur le tissu social et communautaire de la ville.

Au cours des 7 années de ce programme, presque 5 000 agents, artistes et artisans ont été pris en charge; le programme a également permis la création juridique de plus de 200 entreprises culturelles et suit plus de 50 entreprises ayant dépassé les 4 ans d'existence. Chaque entreprise culturelle crée entre 5 et 15 emplois. Plus de 100 projets viables peuvent être concrétisés en entreprises culturelles, et disposent des informations sur les différentes formes de gestion culturelle, les emplois qu'ils peuvent générer et les nécessités de formation et de financement, les incitations fiscales et le capital de départ ou le capital d'amorçage qu'ils requièrent.

La culture, en tant que dimension de développement humain durable, nécessite un écosystème qui favorise et consolide ces entreprises, à travers des incitations, des mécanismes de soutien et autres processus d'accompagnement. C'est pourquoi, dans le cadre du projet Ville-pilote du nouvel Agenda 21 de la Culture et en accord avec les objectifs du Programme de développement et promotion de la culture 2014-2018, des progrès ont été faits dans la création de nouvelles formes d'articulation inter-sectorielle et de collaboration inter-institutionnelle, qui nécessite toujours d'autres outils et processus, identifiés ponctuellement pour les développer dans le cadre des réorientations de la politique culturelle cherchant e à répondre au sens métropolitain que revêt la vie culturelle.

L'élan reçu depuis cette nouvelle étape entreprise par le gouvernement local permet de démarrer la configuration d'une nouvelle gouvernance pour la culture et le développement. Nous travaillons actuellement en collaboration avec le secrétariat au développement économique de la ville de Mexico, avec lequel a été organisée la première Expo Pymes 2014 (PME) dédiée aux entreprises culturelles et créatives de la ville. Des crédits à taux réduits adaptés au secteur sont également en cours d'élaboration, ainsi que la reconnaissance des établissements se consacrant à la culture et à l'art, afin de les différencier d'activités purement commerciales. En partenariat avec le secrétariat au travail et au développement de l'emploi, nous consolidons les alliances avec les initiatives culturelles qui cherchent à créer des emplois durables. En partenariat avec l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI) et l'Institut national des droits d'auteur (INDAUTOR), le Secrétariat travaille à ce que les artistes prennent connaissance de leurs droits et obligations, et de la valeur qu'ajoute la propriété intellectuelle à leurs créations. Ce travail horizontal a également une incidence sur le soutien aux entreprises et collectifs culturels qui travaillent à la lutte contre la violence dans la ville de Mexico.

Du point de vue de la politique culturelle, nous avons à notre disposition de nombreux domaines d'opportunités qui se consolideront comme faisant partie de la vision de la culture et du développement durable et des droits culturels que ce gouvernement endosse : renforcer les mécanismes de financement, le capital d'amorçage et les incitations pour les entreprises et l'entrepreneuriat culturels financés, à fonds perdus ou à taux réduits. Nous nous trouvons face à plusieurs défis : parvenir à un budget bisannuel pour le programme, défi étant données les différences entre les temps d'incubation des entreprises et les cycles fiscaux de l'administration publique ; établir des indicateurs d'évaluation qui ne soient pas seulement quantitatifs mais également qualitatifs ainsi que des outils méthodologiques permettant cette évaluation.

De même, nous devons tirer profit des infrastructures locales, impliquer la communauté dans les processus d'appropriation et de jouissance de l'offre artistique qui créent des entreprises et initiatives culturelles permettant de renforcer le capital social et communautaire. Nous devons également stimuler le vivre ensemble et l'éducation à la paix dans une ville qui doit consolider son sentiment d'appartenance à la diversité qui la caractérise.

Les entreprises et l'entrepreneuriat culturels pris en charge à travers ce programme favorisent la durabilité économique de la communauté artistique et culturelle. Ils deviennent également les moteurs de la rentabilité sociale selon une approche des droits humains qui stimule l'engagement des créateurs et des artistes face aux défis des problématiques locales de la ville, en contribuant à l'amélioration du vivre ensemble et à la qualité de la vie des communautés ainsi qu'au renforcement des capacités créatives et critiques des citoyens.

SECRETARIAT A LA CULTURE DE LA VILLE DE MEXICO, NOVEMBRE 2014